

Guinée équatoriale

Petrofac s'engage à maintenir la viabilité de cinq actifs pétroliers

Petrofac, un acteur majeur dans le secteur des services pétroliers, a récemment renforcé sa présence en Guinée équatoriale en signant un accord-cadre de services (MSA) pour garantir l'efficacité opérationnelle de cinq installations liées à l'exploitation du champ gazier offshore d'Alba.

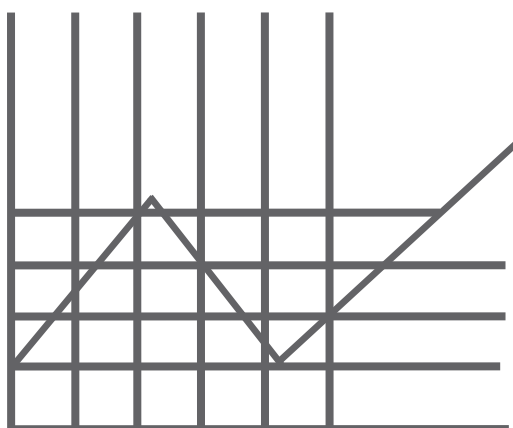
P.5

Banque Africaine de l'Energie (BAE)

Pallier le déficit de financement des projets énergétiques

Confrontée à un besoin urgent de financement dans le secteur énergétique, la Banque Africaine de l'Energie (BAE) se positionne comme un acteur clé pour soutenir les projets pétroliers et gaziers sur le continent, ayant déjà mobilisé 45% des 5 milliards USD nécessaires à son opérationnalisation.

P.11



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Salomon Douala Epale

N° 192 du 17 Octobre 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa - Cemac 600 F.cfa

CEMAC

Cameroun, pays le plus endetté auprès du FMI

Classé parmi les dix pays africains les plus endettés auprès du FMI, le Cameroun, première économie de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), doit 1,13 milliard de dollars, soit près de 677,7 milliards de FCFA.

P.8



RUMEURS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT CAMEROUNAIS

Les marchés financiers indifférents

BVL	2.568	BVL	9.995	Bid Sz	--
BVL	3.119	BVL	9.734	Ask Sz	--
BVL	3.119	BVL	9.734	Ask Sz	--

More >

Chg 16.140 (24.73%) High 81.752 Low 64.158



Alors que les eurobonds du Cameroun se portent bien, une rumeur persistante fait état d'une chute libre de ces obligations sur le marché financier international.

P.3

Cemac



Cap sur l'adoption d'un code minier sous-régional

Le sujet a été abordé au cours des assises du 11 octobre à Bangui.

P.6

Compétitivité des PME

Yaoundé accueille la première Conférence internationale sur les retards de paiement des entreprises africaines

P.10

Dynamisation de l'agriculture et de l'élevage au Gabon



Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques s'allie à la SAEG

Le 30 septembre 2024, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et la Société d'Agriculture et d'Élevage du Gabon (SAEG) ont scellé un partenariat par la signature d'un Mémorandum d'entente.

P.5

TAXE CARBONE EUROPÉENNE

L'Afrique confrontée à 25 milliards \$ de pertes annuelles

La Banque africaine de développement (BAD) met en garde contre les conséquences potentielles de l'application du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF) pour l'Afrique, avec des pertes estimées à 25 milliards de dollars par an.

Ce mécanisme, défendu par l'Union européenne dans le cadre de la transition énergétique, pourrait nuire aux exportations à valeur ajoutée du



continent, particulièrement dans le secteur des hydrocarbures.

Lors de l'African Oil Week 2024, Dr Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), a souligné la nécessité d'un moratoire sur l'application du MACF en Afrique, arguant que le développement du continent ne peut s'épanouir sans l'exploitation de ses ressources énergétiques, y compris les combustibles fossiles.

Avec l'entrée en vigueur prévue de cette réglementation en 2026, les économies africaines pourraient s'en retrouver fortement impactées. Des analystes suggèrent que l'Afrique envisage des systèmes de tarification du carbone pour se conformer aux normes internationales, tout en renforçant les investissements dans les énergies renouvelables pour diversifier son économie et réduire son empreinte carbone.

OUGANDA / CENTRAFRIQUE

Un projet de route transnationale en gestation

Lors des célébrations du 62e anniversaire de l'indépendance de l'Ouganda, les présidents Yoweri Museveni et Faustin-Archange Touadéra ont annoncé leur intention de construire une route transnationale reliant le Nord-Ouest de l'Ouganda au Sud de la République centrafricaine.



Bien que le coût et la date de démarrage de ce projet n'aient pas encore été précisés, la route prévue devrait s'étendre sur près de 1 100 km.

Cette infrastructure passera par Arua, à la frontière entre le Nord-Est de la République démocratique du Congo et le Sud-Ouest du Soudan du Sud. Le président Museveni a souligné l'importance de convaincre les gouvernements de la RDC et du Soudan du Sud de s'impliquer dans la création de connexions routières supplémentaires pour faciliter les échanges.

Le projet s'inscrit dans un effort plus large visant à renforcer les infrastructures de transport dans la région, en intégrant notamment des tronçons de route déjà développés entre l'Ouganda et la RDC. Sa concrétisation pourrait considérablement améliorer la mobilité et les échanges commerciaux entre les quatre pays concernés, tout en soutenant l'intégration régionale et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

ENTREPRISES LOCALES ET DIASPORA

Antoinette Kamgaing à la tête du bureau dédié à la diaspora

En 2024, le Gecam engage une nouvelle dynamique avec le lancement d'un bureau consacré à la diaspora, placé sous la direction d'Antoinette Kamgaing.



Initiée par Célestin Tawamba, président du Gecam, l'initiative vise à renforcer les relations entre les entreprises locales et les investisseurs camerounais résidant à l'étranger.

Ce bureau, dont l'objectif est de favoriser les investissements locaux, permettra également de mobiliser les compétences de la diaspora pour soutenir les PME et projets nationaux. Antoinette Kamgaing sera responsable de la mise en relation des investisseurs avec les entreprises du Gecam, tout en leur fournissant des informations actualisées sur le climat des affaires au Cameroun.

Le Gecam souligne que ce bureau aspire à devenir un carrefour d'information pour l'entrepreneuriat, contribuant à orienter pour les investissements de la diaspora et plaidant pour leur intégration dans les politiques de développement du pays. En veillant à ce que les idées et les voix des camerounais vivant à l'étranger soient entendues, le Gecam entend ainsi renforcer son rôle dans le développement économique du Cameroun.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Vers la mise en place des données statistiques fiables

Les travaux sur la question d'un système statistique performant dans le secteur numérique, tenus du 8 au 9 octobre 2024 à Yaoundé au Cameroun, ont révélé une problématique à explorer et à solutionner afin d'accélérer la transition numérique au Cameroun.



Le ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng, a organisé les Assises Sectorielles des Statistiques des Postes, Télécommunications et TIC (AS-SEPT) pour aborder ce sujet crucial.

Sous le thème « Les statistiques au cœur de la transformation numérique du Cameroun : enjeux, défis et perspectives », cet événement rassemble divers acteurs et décideurs du domaine. Les discussions portent sur l'importance des statistiques pour accélérer la transition numérique du pays, mettant en lumière les défis d'accessibilité et de qualité des données.

Joseph Tedou, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), a souligné l'impact stratégique de la gestion des données sur la souveraineté économique et la fiscalité. En améliorant la production et l'exploitation des données, le Cameroun pourra mieux évaluer ses performances, planifier efficacement et prendre des décisions éclairées.

La ministre Libom Li Likeng a affirmé que des données de qualité pourraient offrir une vue d'ensemble de l'écosystème numérique, aidant à identifier les forces et les faiblesses du pays ainsi que les secteurs à fort potentiel. Au terme de ces assises, il est espéré que la refonte des statistiques devienne le socle d'une économie numérique plus inclusive et compétitive sur la scène internationale.

PRIX PIERRE CASTEL 2024

Les Candidates du Cameroun récompensées à Alger

Le 3 octobre 2024, Alger a vibré au rythme de l'innovation agricole lors de la cérémonie de remise des prix du Prix Pierre Castel. Cet événement, qui a réuni des délégations venant de plusieurs pays africains, a récompensé 12 jeunes agri-entrepreneurs sélectionnés parmi plus de 1 600 candidates.

Deux entrepreneuses camerounaises se sont particulièrement distinguées : Naomi Dinamona et Angèle Audrey Ekollo Ndome,



respectivement 1ère et 2ème lauréate de cette édition. Naomi, promotrice de « Leelou Baby Food », se spécialise dans la production de pots et bouillies pour bébés de 6 à 36 mois, un projet qui lui a valu un financement de 15 000 euros (près de 10 millions FCFA) et un programme de coaching. Angèle, à la tête de « Acquaki », se consacre à la production et transformation du poisson, recevant un soutien financier de 10 000 euros (environ 6,559 millions

FCFA).

La cérémonie a également marqué la fin d'une semaine d'échanges enrichissants, avec des séminaires et des ateliers de formation, visant à favoriser l'entrepreneuriat agricole et à créer des synergies entre jeunes entrepreneurs africains. Organisé par le Fonds Pierre Castel, ce concours soutient chaque année des projets innovants dans l'agriculture et l'agroalimentaire à travers six pays africains.

RUMEURS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT CAMEROUNAIS

Les marchés financiers indifférents

Alors que les eurobonds du Cameroun se portent bien, une rumeur persistante fait état d'une chute libre de ces obligations sur le marché financier international.

Le sujet fait débat depuis quelques jours sur la toile, notamment entre les membres de la sérieuse plateforme de l'association des journalistes économiques du Cameroun (presse éco) qui regroupe non seulement les journalistes, mais également les experts financiers de haut vol, les directeurs des sociétés de bourse et de gestion d'actifs de la Cemar.

En effet, Olivier Segbo Ceo, Essec, auditeur certifié IRCA ISO 9001 citant l'agence de notation Bloomberg écrit ceci « les bonds de l'Etat du Cameroun émis en dollars sont en chute libre depuis plusieurs jours sur fond d'incertitude sur la santé du patriarche Paul



Biya ».

Par ailleurs, dans une interview que lui a accordée M. Wade Adama, le directeur de la publication de Financial Afric, ce dernier rappelait « que les agences de notation font leur job pour informer les donneurs d'ordre internationaux sur les risques encourus par leur épargne sur les marchés africains ».

En réaction à cette rumeur, un

autre membre de la plateforme qui requiert l'anonymat et citant l'agence de notation Bloomberg (document à l'appui) a indiqué que « l'euro bond du Cameroun est à + 24% depuis le début de l'année. Et n'a pas dévié contrairement à ce qui se dit, bien que la semaine dernière le titre s'est établi à -0,3 %. Ces données sont visibles pour toute personne qui est en possession du

terminal- Bloomberg) ». S'il est vrai qu'une légère baisse est observée depuis la semaine dernière, parler de chute libre des obligations camerounaises sur le marché financier international serait exagéré. Lamême source indique également que l'euro bond du Cameroun se porte mieux sur le marché financier international, par rapport aux obligations internationales de certains pays émergents.

Par ailleurs, les quatre lignes obligataires de l'Etat du Cameroun émises au marché financier domestique, n'ont connu aucune variation selon les bulletins officiels de la cote de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale.

C'est l'occasion de dire ici que les gestionnaires d'actifs sont généralement très bien informés, et en cas d'incertitudes ils réagissent au mieux de l'intérêt des investisseurs.

Salomon Douala Epalé

BVMAC

Admission de la valeur « EOG 2024 à tranches multiples » aux opérations du DCU

Par communiqué du 14 octobre 2024, le Directeur général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), informe le public et les acteurs du marché que l'Emprunt Obligataire dénommé « EOG 2024 à tranches multiples » a été officiellement admis, à compter du 13 septembre 2024, aux mécanismes du Dépositaire Central Unique (DCU) de la CEMAC.

L'Emprunt Obligataire « EOG 2024 à tranches multiples » représente un montant global émis de 169 107 940 000 (cent soixante-neuf milliards cent sept millions neuf cent quarante mille) FCFA, correspondant à 16 910 794 titres d'un nominal de 10 000 FCFA chacun. Il se décline en trois tranches distinctes :

- Tranche A dénommée « EOG 6% NET 2024-2027 », Code ISIN : GA000002048-7, Nombre de titres : 10 988 995 obligations ;
- Tranche B dénommée « EOG 6,5% NET 2024-2029 », - Code ISIN : GA000002049-5, - Nombre de titres : 827 295 obligations ;
- Tranche C dénommée « EOG 7,5% NET 2024-2031 », - Code ISIN : GA000002050-3, - Nombre de titres : 5 094 504 obligations

POLITIQUE MONÉTAIRE

Les banques commerciales freinent devant une offre de 350 milliards FCFA de la BEAC

Jusqu'ici, elles n'ont souscrit qu'à hauteur de 259 milliards de FCFA, soit 76,3 % du montant total.

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a lancé le 8 octobre, une offre de liquidité record, mettant à la disposition des banques commerciales de la zone Cemar (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA) une enveloppe de 340 milliards de FCFA. Ce montant, sans précédent dans l'histoire de la banque centrale, témoigne de l'évolution de la politique monétaire dans la région.

Toutefois, les banques n'ont souscrit qu'à hauteur de 259 milliards de FCFA, soit 76,3 % du montant total. Cela montre que, bien que les besoins en liquidités soient importants, ils ne dépassent généralement pas les 260 milliards de FCFA, un plafond observé ces derniers mois. Ce niveau de demande reste cohérent avec la stabilisation des besoins des établissements de crédit, qui ont traversé une période de restriction d'accès aux fonds en raison d'une politique monétaire restrictive menée par la BEAC depuis deux ans pour lutter contre l'inflation.

Avec la baisse progressive de l'inflation dans la zone Cemar au début de l'année 2024, la BEAC a commencé à desserrer cette politique en réintroduisant des opérations d'injection de liquidités dès juin 2024, après une suspension de plus d'un an. Une baisse des offres de liquidité en dessous des niveaux actuels pourrait toutefois fragiliser les banques, qui restent dépendantes de ces opérations pour maintenir leur activité dans un contexte économique encore incertain.

CB

AFRICAN TRADE & INVESTMENT DEVELOPMENT INSURANCE (ATIDI)

Pr Kelly Mua Kingsley élu à la tête du Conseil d'Administration

Le Camerounais a été porté à la tête de cette organisation de 24 États membres pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Le professeur Kelly Mua Kingsley est le premier camerounais à occuper le poste de président du Conseil d'administration de la structure internationale. C'est à l'issue de la 101^e réunion du Conseil d'administration de l'African Trade & Investment Development que l'ingénieur financier de classe mondiale a été porté à la tête de la plus haute instance de cette structure. C'était le 5 octobre dernier. À ce poste, le Camerounais remplace Dr Yohannes Ayalew Birru, qui y a effectué deux mandats consécutifs de trois ans chacun.

Son élection semble être la matérialisation de l'engagement de cette instance à augmenter de façon considérable son action et son impact en Afrique. « Ma vision est de soutenir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise au sein de l'ATIDI, et de stimuler une croissance économique qui profite au continent. Je vise également à accroître la portée et la visibilité d'ATIDI à travers l'Afrique. J'encourage tous les pays de la Cemar



Pr. Kelly Mua Kingsley, nouveau PCA de l'ATIDI

[Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Ndlr] à envisager de devenir membre », a-t-il indiqué.

Au moment où il prend les rênes de l'instance décisionnelle de cette succursale, le Camerounais envisage de laisser ses marques. Il compte bien user de son expérience et de sa position pour faire de l'Afrique une destination de choix pour les investissements mondiaux. Pour cela, il va mettre sur pied un environnement favorable, non seulement à l'innovation, mais aussi à la collaboration. Dans le même ordre, il va alléger les processus d'investissement, encourager les pratiques durables conformes aux normes internationales,

ainsi que les infrastructures.

Pour que tout cela soit possible, l'ingénieur financier va nouer des partenariats stratégiques avec les entreprises et les États africains. Ceci, en vue de créer un écosystème attrayant pour les investisseurs étrangers, mais aussi d'apporter un appui aux petites entreprises.

Entre autres objectifs, le professeur Kelly Mua Kingsley va également militer pour l'adhésion des États de la zone Cemar à cette organisation qui, jusqu'ici, regroupe seulement trois pays sur les six de cette sous-région. Cette ouverture aux États de la Cemar permettra de renforcer la coopération régionale de manière à créer de nouvelles opportunités économiques.

Ingénieur

Au moment de son élection, le professeur Kelly Mua Kingsley était le responsable des opérations financières à la direction générale du Trésor de la Coopération financière et monétaire du ministère des Finances du Cameroun. Il est diplômé de la Harvard Kennedy School of Government (HKS). Outre son parcours académique impressionnant, celui qui est reconnu pour son expertise en finance forensique, en investigation financière et en criminalité financière (après son passage à l'Institut de la finance forensique au Canada) jouit de 25 longues années d'expérience. Censeur à la Banque des États de l'Afrique Centrale (Beac), la Commission de la Surveillance des Marchés Financière en Afrique Central (COSU-MAF), puis représentant résident adjoint auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il a également été consultant expert auprès de la Banque africaine de développement, du Fonds Monétaire International et de plusieurs autres organismes. Sous un autre angle, il est l'auteur de 200 articles et 45 ouvrages dans son domaine d'expertise.

Ndoman Kounou Christine

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 2116 DU 15/10/2024

OPCVM : FONDS COMMUN DE PLACEMENT ET SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Société de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Origine	Préc.	
Quotidiennes											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB AVENIR	D	1 000	1 137,85	04/10/2024	1 138,48	14/10/2024	21/09/2023	13,85%	0,06%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK-MONETAIRE CEMAC	M	1 000	1 057,04	18/07/2023	1 057,17	19/07/2024	07/03/2023	5,72%	0,01%
Hebdomadaires											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB CASH	M	10 000	11 611,66	04/10/2024	11 622,61	14/10/2024	19/08/2021	16,23%	0,09%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB INVEST	O	10 000	11 752,85	04/10/2024	11 763,42	14/10/2024	19/08/2021	17,63%	0,09%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP PERFORMANCE	O	10 000	11 006,39	04/10/2024	11 017,59	14/10/2024	11/08/2022	10,18%	0,10%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP CAP OBLIGATIONS	O	10000	11 353,98	04/10/2024	11 359,49	14/10/2024	25/03/2022	13,59%	0,05%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB DIVERSIFIE	D	10000	10 565,10	04/10/2024	10 571,24	14/10/2024	18/09/2023	5,71%	0,06%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA LIQUIDITES	M	10000	13 661,99	27/09/2024	13 672,84	04/10/2024	03/02/2017	36,73%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA PATRIMOINE	O	10000	14 640,55	27/09/2024	14 652,94	04/10/2024	03/02/2017	46,53%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP ASCA HORIZON	O	10 000	13 637,12	27/09/2024	13 646,51	04/10/2024	11/05/2018	36,47%	0,07%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP CRBC PROSPERITE	O	10 000	12 489,07	27/09/2024	12 502,99	04/10/2024	26/06/2020	25,03%	0,11%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP WAFI ASSURANCE CEMAC	O	10 000	11 034,98	27/09/2024	11 045,17	04/10/2024	26/11/2021	10,45%	0,09%
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	LCB BANK	FCP CORRIDOR RENDEMENT	D	7 723	9 733,12	27/09/2024	9 764,08	04/10/2024	27/12/2019	26,43%	0,32%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	M	10 000	12 993,67	10/07/2024	13 007,41	17/07/2024	21/07/2020	30,07%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL INVEST	O	10 000	11 483,38	27/09/2024	11 495,19	04/10/2024	12/08/2022	14,95%	0,10%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL RECORD	D	10 000	11 556,35	27/09/2024	11 565,10	04/10/2024	12/08/2022	15,65%	0,08%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	CCA -Bank	FCP CCA PERFORMANCE	O	10 000	11 506,77	27/09/2024	11 523,17	04/10/2024	20/01/2023	15,23%	0,14%
ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA	UBA CAMEROUN	FCP ENKO CAPITAL PALMARES	O	10 000	11 379,58	19/09/2024	11 396,19	26/09/2024	20/12/2022	13,96%	0,15%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 416,00	24/09/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	0,12%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 280,00	24/09/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	0,12%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 155,00	24/09/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 794,17	04/10/2024	13 805,27	11/10/2024	21/12/2018	38,05%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 646,93	04/10/2024	11 657,15	11/10/2024	17/09/2021	16,57%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	117 465,01	04/10/2024	117 559,47	11/10/2024	05/04/2021	17,56%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	116 152,22	27/09/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	0,16%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 817,00	04/10/2024	12 828,44	11/10/2024	11/10/2019	28,28%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 653,08	04/10/2024	110 751,57	11/10/2024	18/11/2022	10,75%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 114 752,84	30/09/2024	1 115 841,02	07/10/2024	06/02/2023	11,58%	0,10%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM KIMIA	M	10 000	10 893,00	20/09/2024	10 901,00	27/09/2024	28/10/2022	9,01%	0,07%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM PERFORMANCE	O	10 000	11 965,00	20/09/2024	12 048,00	27/09/2024	28/10/2022	20,48%	0,69%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP RAPEC	O	10 000	11 148,00	20/09/2024	11 162,00	27/09/2024	11/11/2022	11,62%	0,13%
MAKEDA ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP MAKEDA HORIZON	O	10 000	10 726,73	06/09/2024	10 741,11	13/09/2024	11/05/2023	7,41%	0,13%
SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT CENTRAL AFRICA	SOCIETE GENERALE CAMEROUN	FCP SOGEFIRST	O	10 000	10 447,00	26/09/2024	10 460,00	03/10/2024	18/01/2024	4,60%	0,12%
Mensuelles											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ABD KOMO	A	10 000	10 036,46	04/10/2024	10 036,46	14/10/2024	11/08/2022	0,36%	0,00%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 376,00	03/09/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	0,47%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 241,00	03/09/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	0,46%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 125,00	03/09/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	0,36%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 750,45	06/09/2024	13 805,27	11/10/2024	21/12/2018	38,05%	0,40%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 606,15	06/09/2024	11 657,15	11/10/2024	17/09/2021	16,57%	0,44%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	117 087,04	06/09/2024	117 559,47	11/10/2024	05/04/2021	17,56%	0,40%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 586,17	30/08/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	0,65%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 771,46	06/09/2024	12 828,44	11/10/2024	11/10/2019	28,28%	0,45%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 258,89	06/09/2024	110 751,57	11/10/2024	18/11/2022	10,75%	0,45%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 109 996,10	02/09/2024	1 115 841,02	07/10/2024	06/02/2023	11,58%	0,53%
Trimestrielles											
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 266,00	02/07/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	1,46%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 128,00	02/07/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	1,48%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 016,00	02/07/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	1,35%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 645,81	12/07/2024	13 805,27	11/10/2024	21/12/2018	38,05%	1,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 514,93	12/07/2024	11 657,15	11/10/2024	17/09/2021	16,57%	1,24%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	116 320,87	12/07/2024	117 559,47	11/10/2024	05/04/2021	17,56%	1,06%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 044,02	05/07/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	1,13%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 680,57	12/07/2024	12 828,44	11/10/2024	11/10/2019	28,28%	1,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	109 162,25	12/07/2024	110 751,57	11/10/2024	18/11/2022	10,75%	1,46%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 099 167,10	01/07/2024	1 115 841,02	07/10/2024	06/02/2023	11,58%	1,52%

DYNAMISATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE AU GABON

Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques s'allie à la SAEG

Le 30 septembre 2024, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et la Société d'Agriculture et d'Élevage du Gabon (SAEG) ont scellé un partenariat par la signature d'un Mémoire d'entente.

Ledit Mémoire d'entente vise à dynamiser les secteurs agricole et de l'élevage dans le pays. Cet accord a pour objectif d'améliorer l'accès au financement pour les PME et PMI à l'échelle nationale, un enjeu crucial pour le développement des zones rurales.

Un tournant pour l'inclusion financière dans l'agriculture

La Société de Garantie du Gabon (SGG), initiative du FGIS, a joué un rôle central dans cette collaboration, offrant une garantie financière qui permettra aux agriculteurs et éleveurs gabonais de concrétiser leurs projets. Le Directeur Général de la SGG, Alban Etho, a souligné l'importance de ce partenariat : « C'est un changement de paradigme qui contribuera à donner un impact positif et durable sur l'agriculture

nationale ». Cela marque une étape significative vers l'inclusion financière d'un secteur souvent négligé par les institutions bancaires traditionnelles, en levant les barrières qui entravent son essor.

Vers une autosuffisance alimentaire

Cette initiative ne se limite pas uniquement au soutien financier ; elle vise également à promouvoir l'autosuffisance alimentaire au Gabon. En facilitant l'accès à des financements adaptés, les acteurs du secteur pourront non seulement développer de nouveaux projets, mais aussi renforcer les capacités de production existantes. « En créant des opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes, nous souhaitons renforcer l'autosuffisance alimentaire du Gabon tout en stimulant l'économie rurale », a précisé Aubert Ndjila, Directeur Général de la SAEG. Ainsi, cette initiative apparaît comme un moyen efficace de lutte contre le chômage et de la réduction de la pauvreté en milieu rural.



Renforcement des capacités locales

Le partenariat avec des institutions financières telles que EDG et SO-DEC, bien ancrées localement, est stratégique. Il permet de réduire les obstacles financiers auxquels sont confrontés les entrepreneurs

du secteur. Grâce à la proximité et à l'expertise de ces institutions, la SAEG pourra élargir son champ d'action et soutenir des projets innovants qui répondent aux défis agricoles actuels.

Depuis sa création, la SGG a déjà apporté un soutien à 152

PME/PMI, avec une garantie de portefeuille de 7,1 milliards de FCFA, permettant de catalyser plus de 16 milliards de FCFA de financement. Ces chiffres témoignent de l'efficacité de ce mécanisme en faveur du développement économique local. Cependant, pour maximiser cet impact, il sera essentiel d'assurer un suivi rigoureux des projets financés, afin de garantir leur viabilité et leur contribution à l'économie gabonaise.

Le Mémoire d'entente entre le FGIS et la SAEG constitue un pas décisif vers la transformation des secteurs agricole et de l'élevage au Gabon. En facilitant l'accès au financement et en renforçant les capacités locales, ce partenariat promet de créer un environnement propice à l'entrepreneuriat rural. Cela pourrait non seulement dynamiser l'économie locale, mais aussi poser les bases d'une agriculture plus résiliente et durable, d'un accroissement de l'autosuffisance alimentaire et d'une réelle amélioration des conditions de vie des gabonais.

Dagoro Etroukan

GUINÉE ÉQUATORIALE

Petrofac s'engage à maintenir la viabilité de cinq actifs pétroliers

Petrofac, un acteur majeur dans le secteur des services pétroliers, a récemment renforcé sa présence en Guinée équatoriale en signant un accord-cadre de services (MSA) pour garantir l'efficacité opérationnelle de cinq installations liées à l'exploitation du champ gazier offshore d'Alba.

Announcement faite le 8 octobre, cet accord avec Marathon Oil, l'opérateur de ce site, marque une étape importante pour la compagnie dans la consolidation de ses activités en Afrique.

Dans le cadre de ce contrat, Petrofac fournira une expertise technique et un soutien en matière d'ingénierie, visant à assurer l'excellence, la sécurité et l'intégrité opérationnelle des infrastructures. Ce partenariat s'inscrit dans un contexte plus large, où Petrofac a déjà été recruté par GEPetrol, la société publique du pétrole de Guinée équatoriale, pour jouer un rôle clé dans l'exploitation du prolifique bloc B du pays.



En dépit d'une situation financière éprouvante, avec une augmentation de 19,12 % de ses pertes nettes par rapport à l'année précédente, Petrofac voit une occasion de se redresser grâce à cette extension de ses activités en Afrique de l'Ouest. Le marché des services pétroliers en Afrique est en pleine expansion, avec des prévisions d'une croissance de 6,95 % entre 2024 et 2029, atteignant ainsi 8,35 milliards de dollars, selon le cabinet de

conseil Mordor Intelligence.

Cette dynamique offre à Petrofac une plateforme pour optimiser ses opérations tout en contribuant au développement des ressources pétrolières en Guinée équatoriale, un pays riche en hydrocarbures. Le rôle accru de la société pourrait également jouer un rôle crucial dans l'amélioration des infrastructures et des standards opérationnels dans le secteur pétrolier local.

Francisca Ewandjé E.

TCHAD : VERS UNE RÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement d'un projet innovant pour professionnaliser les formations en agroalimentaire

En août dernier, le Tchad a annoncé un projet ambitieux pour améliorer les compétences des diplômés dans le secteur de l'agroalimentaire. Financé par la France, cette initiative vise à favoriser l'employabilité des jeunes diplômés dans un secteur considéré comme stratégique pour le développement économique du pays.

Le 11 octobre, Reounodji Frédéric, secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, a inauguré ce projet d'Appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Tchad. Centré sur l'agropastoral, ce programme aspire à moderniser les cursus académiques tout en établissant des ponts solides entre la formation théorique et le monde du travail.

« Nous ne voulons pas seulement que nos étudiants obtiennent des diplômes, mais qu'ils puissent également s'intégrer avec succès dans le marché du travail et jouer un rôle prépondérant dans le développement de notre pays », a souligné Reounodji Frédéric. Ce projet s'inscrit dans une démarche proactive pour réduire le chômage des jeunes et répondre aux besoins croissants du secteur agroalimentaire.

Le projet cible six établissements d'enseignement supérieur, à savoir : l'Université des sciences et des technologies d'Ati ; l'Université de Sarh ; l'Université de N'Djamena ; l'Institut national supérieur de l'élevage de Moussoro ; l'Institut national supérieur des sciences agronomiques et des technologies agroalimentaires de Laï et l'Institut national supérieur des sciences et techniques d'Abéché.

Ces institutions bénéficieront d'un soutien technique et financier pour développer des programmes adaptés aux exigences du marché. L'année académique qui a débuté

le 1er octobre 2023 marquera le commencement d'une phase pilote, avec des projets de formation innovants intégrant des stages pratiques et des partenariats avec des entreprises locales.

D'importants points sont à implémenter autour de cet ambitieux projet, notamment : encourager la collaboration entre les établissements d'enseignement et les entreprises agroalimentaires pour faciliter les stages et les alternances ; proposer des programmes de mise à jour des compétences pour les professionnels déjà en poste dans le secteur, afin d'encourager une adaptation continue aux nouvelles technologies et méthodes de production ; offrir des cours et des ateliers sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise dans le secteur agroalimentaire pour inciter les diplômés à développer leurs propres projets ; mettre en place des incubateurs pour soutenir les startups agroalimentaires innovantes issues des établissements d'enseignement ; créer un système de suivi pour évaluer l'insertion professionnelle des diplômés et adapter les cursus aux réalités du marché ; et élargir le projet à d'autres domaines vitaux comme la gestion des ressources naturelles, le développement durable et la sécurité alimentaire.

En intégrant ces éléments, le Tchad pourrait non seulement améliorer l'employabilité de sa jeunesse, mais également s'engager sur la voie d'un développement durable et inclusif dans le secteur agroalimentaire.

Yveline M. Douala

UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Baisse de 6,203 milliards FCFA des prévisions budgétaires de la Cematic en 2025

Cette diminution s'explique à en croire Edwige Oppor-tune Pouninguiza Nguélebe, Directrice du cabinet, par des facteurs allant de la crise immobilière en Chine, aux vulnérabilités climatiques, en passant par la fragmentation géoéconomique, tensions géopolitiques et flux de réfugiés entres autres.

La 42ème session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) s'est refermée vendredi, 11 octobre à Bangui, République centrafricaine.

Axée sur la mise en œuvre d'un budget programme pour la bonne gouvernance communautaire, la rencontre a réuni les acteurs de l'intégration régionale autour de Edwige Oppor-tune Pouninguiza Nguélebe, Directrice de Cabinet, au ministère du Plan et de l'Economie, représentant le Président du Conseil des ministres, Pr. Richard Filakota. Ensemble, ils ont examiné les lacunes du budget actuel et formuler des recommandations pour 2025.

En sa qualité de Vice-président de la Commission de la Cematic, Dr Charles Assamba Ongodo a présenté les grandes lignes du projet de budget de la Communauté pour l'exercice 2025. Ce projet, arrêté à la somme de 84 381 074 871 (quatre-vingt-quatre milliards, trois-cent quatre-vingt-et-un millions huit cent soixante-onze) FCFA, affiche une diminution significative par rapport à l'exercice précédent. Il est en baisse de 6 203 212 798 (six milliards deux-cent trois millions deux-cent douze



mille sept-cent quatre-vingt-dix-huit) milliards FCFA en valeur absolue et de 6,85 % en valeur relative, par rapport à l'exercice 2024 dont les prévisions étaient arrêtées à la somme de 90 584 287 669 FCFA. Cette diminution s'explique notamment par les orientations de la lettre de cadrage du Président de la Commission et par un contexte économique international marqué par de nombreuses incertitudes.

Dans son intervention, Mme Pouninguiza Guelebe a souligné quelques défis allant de la crise immobilière en Chine, aux vulnérabilités climatiques, fragmentation géoéconomique, en passant par des tensions géopolitiques et flux de réfugiés. Ces facteurs impactent directement les économies des États membres et, par conséquent, les pré-

visions budgétaires de la Cematic.

La représentante du Président du Conseil des Ministres a également mis en avant le faible niveau de mobilisation des recettes et de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), qui pénalise considérablement l'exécution du budget. Ce constat a pour conséquence de rendre les Institutions communautaires dépendantes du Fonds d'aide à la coopération économique et au développement (Fodec), l'évaluation des performances passées et la définition des nouvelles orientations économiques. Le thème central prévu pour cette 42ème session, « Vers la mise en œuvre du budget programme pour promouvoir la bonne gouvernance communautaire », soulignait l'importance de la gestion rigoureuse des ressources publiques dans un

contexte de réformes économiques.

Réformes fiscales et budgétaires en vue

Des discussions sur l'harmonisation des régimes fiscaux des États membres, ainsi que sur la création d'un livre des procédures fiscales communautaires et d'un cadre de fiscalité aux frontières ont été évoquées avec objectif d'instaurer une concurrence équitable entre les pays de la CEMAC, tout en augmentant les recettes fiscales nationales.

Autre point clé à l'ordre du jour : les allocations du Fonds de Développement de la Cematic (FODEC). Les ministres devront définir les priorités économiques régionales, en renforçant la gouvernance budgétaire et en modernisant les procédures administratives. Les réformes envisagées incluent la révision des règlements douaniers pour simplifier les échanges commerciaux et améliorer la compétitivité des entreprises de la région.

Un autre aspect majeur de cette session concernait l'avancement du plan de transformation de la Commission de la CEMAC, visant à renforcer l'efficacité des institutions communautaires. Ce programme inclut le retour de la Commission à Bangui, ainsi que la réinstallation de l'École Inter-États des Douanes. Ces deux entités jouent un rôle fondamental dans la coopération régionale et l'intégration économique de la sous-région.

CB

CEMAC

Cap sur l'adoption d'un code minier sous-régional

Le sujet a été abordé au cours des assises du 11 octobre à Bangui.

Lors de la 42e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), un autre dossier de grande importance figure à l'ordre du jour : le renforcement des institutions et le développement durable. Au cœur de ces discussions, les questions de protection de l'environnement et, notamment, le financement du Fonds bleu du Bassin du Congo, ainsi que l'élaboration d'un code minier sous-régional. Ce futur instrument juridique harmonisé vise à promouvoir la transparence et à renforcer l'attractivité des investissements dans le secteur minier.

Les travaux de conception de ce code communautaire, l'un des projets phares de la Commission de la Cematic, ont officiellement repris lors d'un atelier technique organisé à Brazzaville en mai dernier. Un comité ad hoc, créé par décision n°044/24-



CEMAC du 29 janvier 2024, est chargé de piloter cette initiative. Le but est clair : doter les États membres d'un cadre commun qui améliore la gouvernance et la transparence dans le secteur minier, en ligne avec la Vision minière africaine (VMA), adoptée en 2009 par l'Union africaine.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Programme économique régional (PER) de la Cematic, en mettant l'accent

sur la gouvernance sectorielle et un environnement favorable aux affaires. À travers ce code minier commun, la Cematic entend garantir une meilleure transparence et traçabilité des activités minières, tout en facilitant les investissements dans ce secteur stratégique.

Malgré des ralentissements, le projet a franchi des étapes importantes. Une esquisse du futur code, articulée autour de 8 titres, 17 chapitres et 391 articles,

a déjà été élaborée, couvrant plusieurs thématiques essentielles. Le défi pour le comité ad hoc est désormais de finaliser ce document d'ici mars 2025, conformément au calendrier établi.

Chacun des six pays membres de la Cematic a déjà adopté son propre code minier, le plus récent étant celui du Cameroun, mis à jour en décembre 2023. Il est suivi par la République centrafricaine, qui a promulgué le sien en août 2024, remplaçant celui de 2009. Avant eux, la Guinée équatoriale (2019), le Gabon (2019), le Congo (2018) et le Tchad (2018) avaient déjà actualisé leurs législations minières nationales.

La mise en place d'un code minier harmonisé au niveau sous-régional est donc perçue comme une avancée majeure vers une gouvernance plus rigoureuse et attractive pour les investisseurs, garantissant ainsi la durabilité des ressources naturelles de la région.

CB

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale

La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et de la Finance
N° 000 du 11 Mars 2010 - Prix : Cameroun 100 F.CFA - Congo 200 F.CFA
Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre@lalettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la
Rédaction
Dr. Jérémie Toko
Bruno Bekima

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etoukan Z. R.
Dagoro Etoukan
Yveline M. Douala

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercille Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN DANS LA CEMAC

Enjeu crucial pour le développement infranational

La région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) se trouve à un carrefour critique en matière de développement économique. Avec un indice de capital humain oscillant entre 0,27 et 0,46, il est clair que les pays membres réalisent seulement un quart à la moitié de leur potentiel économique.

Le rapport de la banque mondiale du 07 octobre 2024 intitulé « Différences infranationales en capital humain dans la Cematic », se penche sur les disparités infranationales en matière de capital humain dans cette région, en explorant les données disponibles pour la République centrafricaine, le Cameroun, le Tchad et la République du Congo. De plus, il propose des recommandations pour améliorer ces indicateurs et ainsi réduire les inégalités. Un état des lieux alarmant

Une analyse des pays de la CEMAC

Au Cameroun, les régions présentent des variations significatives. Les scores du capital humain varient de 0,31 à 0,32 dans les zones les plus défavorisées, tandis que le Sud-Ouest affiche un score de 0,46, une performance largement supérieure.

Au Tchad, l'indice est relativement homogène, mais les disparités sont marquées, notamment avec un faible accès à l'éducation et aux services de santé dans plusieurs régions. Par exemple, la survie des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans dans certaines zones méridionales reste préoccupante, ne dépassant pas 85 %.

La République centrafricaine fait face à un problème d'uniformité ; malgré une homogénéité de l'indice, les différences



dans les années de scolarisation sont frappantes, particulièrement entre la capitale Bangui et les régions moins accessibles.

En République du Congo, les grandes villes comme Pointe-Noire et Brazzaville cachent des disparités criantes, avec des niveaux d'éducation et de santé bien supérieurs à ceux des régions rurales, comme la Sangha, qui souffre de faibles taux de survie infantile.

Disparités régionales et inégalités socio-économiques : dynamique urbain-rural

Les données révèlent des écarts significatifs entre les zones urbaines et rurales. Les services de santé et d'éducation sont souvent concentrés dans les villes, laissant de nombreuses populations rurales à la traîne. Cet environnement contribue à aggraver les inégalités et limite le dévelop-

pement économique dans ces régions.

Cartographies thermiques

Les cartographies thermiques, illustrant les différentes dimensions du capital humain, montrent que les zones rurales, surtout dans les pays comme le Tchad et la République centrafricaine, souffrent d'un manque cruel d'infrastructures adaptées, toute chose qui freine leur progression.

Des recommandations pour l'amélioration du capital humain nécessitent de :

i) Prioriser les investissements dans les zones défavorisées : les gouvernements doivent concentrer leurs efforts sur l'amélioration des services dans les régions moins développées. Des investissements massifs dans l'éducation et la santé sont indispensables pour réduire ces inégalités

; ii) Renforcer l'accès aux services de santé et d'éducation : il est crucial de développer des filets sociaux permettant aux ménages défavorisés d'accéder aux services sociaux. Cela inclut non seulement l'amélioration de l'offre mais aussi des initiatives de sensibilisation et des programmes de soutien ; iii) Collecter et analyser des données démographiques et économiques : l'absence de données précises et à jour entrave la mise en place de politiques adaptées. Un effort concerté pour recueillir et analyser les données au niveau régional est essentiel pour mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque zone et ajuster les politiques en conséquence ; iv) Mobiliser la communauté internationale : les pays de la CEMAC doivent également solliciter l'aide internationale pour renforcer leurs capacités en termes d'éducation et de santé. La coopération régionale et internationale peut jouer un rôle crucial dans le financement et l'implémentation des programmes d'amélioration du capital humain.

Un impératif

Les nations de la CEMAC doivent impérativement prendre des mesures concrètes pour renforcer leur capital humain. Le suivi des recommandations qui contenues dans le rapport de la Banque mondiale, non seulement réduiront les disparités économiques et sociales existantes, mais elles favoriseront également un développement économique durable. La question ne doit pas être seulement de combler un écart, mais de s'assurer que chaque habitant de la région ait accès aux ressources nécessaires pour réaliser son potentiel.

Yveline M. Douala

SÉCURITÉ AÉRIENNE EN ZONE CEMAC

La redevance peut encore attendre

La sixième session ordinaire du comité des ministres de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC), s'est tenue le 4 octobre 2024 à Douala. Une décision cruciale a été rendue concernant la redevance de sécurité aérienne régionale.

La redevance de sécurité aérienne régionale, initialement prévue pour entrer en vigueur en juin 2024, avait déjà été reportée au 1er octobre 2024. Maintenant, elle est à nouveau repoussée sans date précise de mise en œuvre. Dans son communiqué final, le comité a évoqué « des contraintes liées à sa mise en œuvre effective », soulignant les défis qui entourent l'application de cette taxe.

Les inquiétudes des États membres

Le communiqué mentionne également que le comité des ministres a approuvé ce report en raison des « contraintes significatives » à surmonter avant l'entrée en vi-



gueur de la redevance. Les États membres ont été invités à accélérer les procédures nécessaires pour permettre à l'IATA (Association internationale du transport aérien) de créer les codes associés à leurs États, un prérequis indispensable pour la mise en place de la redevance.

Une redevance aux implications budgétaires

Adoptée précédemment lors du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) le 22 février, cette redevance aurait été fixée à « 2 200 FCFA pour les vols internationaux » et « 1 200 FCFA pour les vols en zone Cematic » sauf pour les vols

domestiques. Si elle avait été mise en œuvre, elle aurait eu un impact sur le coût des billets, induisant une hausse d'environ « 0,4% » dans la sous-région.

Pourtant, les fonds générés par cette redevance étaient destinés à financer une partie significative du budget de formation des cadres du secteur aérien, avec l'ambition d'améliorer la « sécurité aérienne » dans la sous-région dès l'année 2025. Cette initiative représente un enjeu majeur pour les transporteurs aériens et l'ensemble des acteurs du secteur aérien en Afrique centrale. Le report de cette mesure souligne non seulement les préoccupations logistiques des États membres, mais aussi l'importance de garantir un cadre réglementaire solide et efficace pour garantir la sécurité des opérations aériennes dans la Cematic. Des discussions ultérieures sont donc attendues pour déterminer une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre de cette redevance.

Bougna Etroukan Z. R.



CEMAC

Cameroun, pays le plus endetté auprès du FMI

Parmi les dix plus gros débiteurs mondiaux du FMI, cinq sont des États africains. En Afrique centrale, la première économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et la République Démocratique du Congo sont les deux seuls pays de cette région à figurer dans le Top 10 des principaux bénéficiaires africains du FMI.

Plusieurs pays d'Afrique et du monde s'offrent régulièrement un peu d'oxygène auprès du Fonds monétaire international (FMI). Pour preuve, la dette mondiale due au FMI s'élève à 112,03 milliards de dollars au 30 septembre 2024, soit plus de 67 192 milliards de FCFA au 30 septembre 2024. Cette somme marque une légère baisse par rapport aux 149 milliards de dollars enregistrés à la fin du premier trimestre, alors que les impacts du Covid-19 et de la guerre Russie-Ukraine continuent de peser sur les finances publiques mondiales.

Le Cameroun, parmi les principaux débiteurs africains

Classé parmi les dix pays africains les plus endettés auprès du FMI, le Cameroun, première économie de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), doit 1,13 milliard de dollars, soit près de 677,7 milliards de FCFA. Ce niveau d'endettement résulte notamment des programmes économiques soutenus par l'institution de Bretton Woods. Le 3 juillet dernier, le Conseil d'administration du FMI a finalisé les sixièmes revues des accords au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (Medc), entraînant un décaissement immédiat de 72,7 millions de dollars (plus de 46,6 milliards de Fcfa). Par ailleurs, une enveloppe supplémentaire de 45,4 millions de dollars (27,2 milliards de Fcfa) a été mise à disposition dans le cadre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Les réformes engagées par le Cameroun, visant à rétablir la viabilité budgétaire et extérieure, ainsi qu'à stimuler une croissance inclusive tirée par le secteur privé, ont été saluées par le FMI. Malgré un environnement économique difficile, la croissance du pays se poursuit. Toutefois, les risques restent élevés, bien que les perspectives à moyen terme demeurent favorables.

Cinq pays africains dans le Top 10 mondial des débiteurs du FMI

L'Égypte figure en tête des pays africains les plus endettés auprès du FMI, avec une dette de 9,8 milliards de dollars (5 877,3 milliards de Fcfa). Elle est le deuxième plus grand débiteur mondial, derrière l'Argentine (31,1 milliards de dollars). En plus des impacts du Covid-19 et de la guerre Russie-Ukraine, l'Égypte subit les effets économiques de la guerre entre Israël et Gaza, notamment sur le tourisme et les revenus du Canal de Suez.

D'autres pays africains apparaissent dans le Top 10 mondial des débiteurs du FMI, bien qu'ils soient loin derrière l'Égypte. Il s'agit de l'Angola (2,98 milliards de dollars), du Kenya (2,56 milliards), du Ghana (2,27 milliards) et de la Côte d'Ivoire (2,24 milliards). Ces États devancent la République Démocratique du Congo (1,59 milliard), l'Afrique du Sud (1,52 milliard), le Cameroun (1,13 milliard), le Sénégal (1,13 milliard) et l'Éthiopie (1,09 milliard), qui complètent le classement africain.

Bien que les dettes contractées par ces pays auprès du FMI représentent une part modeste de leur endettement global, elles imposent des pressions économiques considérables. Les conditions rigoureuses du FMI, qui incluent souvent des réformes telles que les privatisations et la réduction des subventions, notamment sur les carburants, visent à alléger les finances publiques, mais augmentent aussi les tensions sociales et politiques dans plusieurs de ces États.

CB

VALORISATION DE L'ARTISANAT LOCAL

Une coopération stratégique pour le développement

Le Cabinet du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises a abrité la signature d'une convention pour le développement de l'artisanat et la promotion du Made in Cameroon.

Le Ministre des PME, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Achille BAS-SILEKIN III, a présidé ce mercredi 25 septembre 2024, une cérémonie de signature de convention de partenariat entre le MINPMEESA et l'Association Camerounaise des Architectes d'Intérieur (CASSID). Cet accord stratégique vise à promouvoir l'artisanat local tout en mettant en avant le concept du "Made in Cameroon".

La convention fixe les modalités de collaboration entre les deux entités et a pour objectif d'appuyer le développement de l'artisanat, ainsi que le renforcement des capacités des artisans en matière de conception, de finition et de design. Elle s'inscrit dans une démarche de valorisation du savoir-faire local, notamment à travers la transformation du bois, pour améliorer la qualité des productions artisanales tout en contribuant à la création d'em-



plois et de richesses.

En signant cette convention avec la Présidente Fondatrice de CASSID, le MINPMEESA concrétise une initiative en gestation avec la Confédération Africaine d'Architecture d'Intérieur, abordée lors d'une audience précédente accordée à S.E. Rosalia ARTEAGA, ancienne Présidente de la République d'Équateur, le 6 juillet 2023. Cette rencontre avait également vu la participation de Mme Léonie BWEMBA, Présidente de CASSID, ainsi que des représentants d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Gabon, témoignant de l'importance internationale de ce par-

tenariat.

Le Ministre BASSILEKIN III a exprimé que cette convention s'inscrit pleinement dans l'engagement du gouvernement camerounais à promouvoir le "Made in Cameroon". Il a également souligné la nécessité de valoriser l'héritage culturel local en matière de design intérieur, faisant ainsi cohabiter tradition et modernité dans les pratiques artisanales.

L'Association Camerounaise des Architectes d'Intérieur, à travers cette convention, vise à faire connaître son métier, promouvoir l'inclusion, et encourager le développement de centres de formation pour les métiers de l'ar-

chitecture d'intérieur. Pour ce faire, elle propose des consultations préalables aux Architectes d'Intérieur avant la réalisation de projets de construction, qu'ils soient publics ou privés. Cela inclut également une stratégie de réduction des importations de mobilier, afin de permettre aux artisans locaux d'accroître leur part de marché.

Ce partenariat se révèle donc mutuellement bénéfique, permettant au MINPMEESA et à CASSID de bâtir des synergies efficaces, pour contribuer à la mise en œuvre des activités de promotion de l'artisanat et du design. En unissant leurs forces, ces deux entités visent à renforcer le dynamisme sectoriel, stimulant ainsi l'économie locale tout en répondant aux attentes croissantes du marché en matière de design unique et authentique.

Cette initiative représente une avancée significative vers la reconnaissance et la valorisation du travail artisanal au Cameroun, offrant aux artisans les ressources et la formation nécessaires pour s'épanouir sur le marché national et au-delà.

Bougna Etroukan Z. R.

CACAO DURABLE

1400 milliards de FCFA annoncés pour soutenir les "petits" producteurs

En tant que premier exportateur de cette denrée en zone Communauté économique monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le Cameroun est parvenu à décrocher cette promesse de financement au cours de la Conférence sur le développement qui s'est tenue à Hambourg pour aider les cacaoculteurs de son terroir à s'arrimer aux bonnes pratiques agricoles en vigueur.

Lors de la campagne de production 2023/2024, le Cameroun a exporté 185 613 tonnes de fèves sur une production globale de 266 725 tonnes des pays de la zone Cemac. Pour conserver cette place de leader en Afrique centrale, il s'est mis à l'école de la nouvelle réglementation qui consiste à cultiver le cacao sans déforestation ni dégradation des forêts. C'est la raison pour laquelle Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et du Développement de l'Aménagement du territoire (Minepat) a, au nom du Cameroun, signé conjointement un mémorandum d'entente avec Anneliese Dodds, ministre britannique du Développement international et le ministre du gouvernement fédéral allemand chargé de l'aide au développement économique.

Engagement renouvelé

L'engagement pris par le Minepat le 8 octobre dernier, au cours de la Conférence de Hambourg, consiste pour le Cameroun à continuer à œuvrer pour implémenter des politiques visant à lutter contre la déforestation et à préserver sa biodiversité. Ceci, en droite ligne avec l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI), officiellement



lancée lors du Sommet des Nations unies pour le développement durable en septembre 2015. Par ailleurs, l'acte d'Alamine Ousmane Mey constitue le renouvellement de la « lettre d'intention Cameroon-CAFI » (signée en 2015) pour les dix prochaines années (2025-2035) pour un financement important. De sources dignes de foi indiquent que les autorités européennes envisagent de mobiliser 1 499,2 milliards de FCFA au cours de cette période sus-évoquée.

Au-delà d'aider le Cameroun à renforcer la protection de ses forêts, cette cagnotte devrait permettre d'aider les millions de "petits" producteurs de cacao à s'arrimer à la culture sans déforestation qui doit entrer en vigueur à la fin de cette année. Pour l'heure, on n'en sait pas plus sur les mesures prises par le CAFI pour mobiliser lesdits fonds. Lesquels permettront par ailleurs de protéger 30 millions d'hectares de forêts riches en biodiversité. À bien comprendre, ce financement viendra s'ajouter à celui estimé à près de 12 milliards de FCFA, destiné à soutenir la transition du Cameroun vers des pratiques agroécologiques sans déforestation. Il

s'agit d'un projet qui doit être mis en œuvre par le Fonds international de développement agricole (FIDA) en vue de soutenir le Fonds de développement du café et du cacao du Cameroun (Fodecc) au cours des trois prochaines années. Lequel sera complété par d'importantes ressources nationales et un financement de l'Union européenne.

Cinq pays sur six

Cette annonce vient reconforter les producteurs de cacao camerounais engagés à respecter les nouvelles normes édictées par l'Union européenne pour conserver l'accès de leur cacao au marché européen. C'est dans cette lancée que l'Association camerounaise du cacao et du café a noué des accords avec des négociants de cacao. Objectif, déployer une plateforme de traçabilité des plantations, gérée par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café du Cameroun (Cicc). L'initiative, apprend-on, consiste à garantir la conformité avec les futures réglementations européennes. Lesquelles stipulent que les produits exportés vers l'UE ne doivent en aucun cas provenir de terres déboisées ou dégradées après le 31 décembre 2020. Cette plateforme doit donc permettre aux acheteurs européens de vérifier les coordonnées des plantations des entreprises impliquées dans ce projet. Notamment, Telcar Cocoa, Ofi Cam (une filiale d'Olam International), Neo Industry, Atlantic Cocoa Corporation, Sic-Cacaos et le Fonds de développement des filières Cacao et Café (Fodecc).

Ndoman Kounou Christine

TRADEX

Simon Paley limogé, malgré des résultats financiers positifs

Le Directeur général en poste depuis 2019 a été remplacé illico presto, par Emmanuel Patrick Mvondo, le 10 octobre à l'issue d'une session extraordinaire du Conseil d'administration tenue à Yaoundé.

La nouvelle est tombée comme un couperet. Le 10 octobre 2023, Simon Paley, directeur général de Tradex depuis 2019, perd son poste au profit d'Emmanuel Patrick Mvondo, à l'issue d'une session extraordinaire du Conseil d'administration de l'entreprise. Dans une communication laconique, la société a déclaré « Le Conseil a unanimement décidé de décharger M. Simon Paley de ses fonctions de directeur général ».

Cependant, selon des sources proches du dossier, contactées par le journal "EcoMatin" le limogage de Simon Paley pourrait être lié à plusieurs dysfonctionnements internes ayant entaché son mandat. En 2022, Tradex a été frappée par un vaste scandale de fraude, entraînant une perte de près de 2 milliards de



FCFA. Salihou Balarabe, un informaticien alors en poste à Yaoundé, est soupçonné d'avoir orchestré ce détournement avec la complicité de chefs de stations-service. Bien que Paley

n'ait pas été directement impliqué, il est reproché à l'ancien dirigeant d'avoir pris des décisions ayant facilité la fraude. En réorganisant l'organigramme de l'entreprise, il aurait notamment soustrait Salihou au contrôle de la direction des systèmes informatiques.

En parallèle, un climat social délétère s'était installé au sein de l'entreprise sous sa direction. Des critiques internes ont fusé, déplorant la dégradation du réseau de stations-service, la fermeture de plusieurs boutiques, ainsi que la perte de clients industriels et commerciaux. Plusieurs membres du personnel auraient également vu leurs avantages rognés sous la gestion de Paley.

Résultats financiers

Paradoxalement, ces événements surviennent alors que l'entreprise affiche des résultats financiers records. Entre 2019 et 2023, le chiffre d'affaires de Tradex a bondi de 291,3 milliards à 387,3 milliards de FCFA, avec un résultat

net ayant doublé sur la même période pour atteindre 14,7 milliards de FCFA. Ces performances sont en partie dues à l'incapacité de la Sonara à approvisionner le marché en produits pétroliers, à la suite de l'incendie qui avait ravagé ses installations en 2019.

Enfin, des rumeurs circulent concernant l'implication de Simon Paley dans le scandale de corruption lié à Glencore. Cette multinationale pétrolière anglo-suisse aurait versé des pots-de-vin à des dirigeants camerounais, dont des responsables de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et de la Sonara. Paley est accusé d'avoir pris part à certaines de ces négociations, ce qu'il aurait fait en se prévalant de liens avec la première dame du Cameroun, Chantal Biya. Une enquête est actuellement en cours au Tribunal criminel spécial (TCS), à la suite d'une plainte déposée par la SNH en novembre 2023, pour identifier les complices camerounais dans ce scandale international.

CB

CONFÉRENCE MONDIALE DES PORTS

Le PAD face aux défis et opportunités en matière d'investissements

Du 8 au 10 octobre 2024, le Port autonome de Douala (PAD), dirigé par Cyrus Ngo'o, a participé à la Conférence mondiale des ports, organisée en Allemagne par l'Association internationale des ports et Havres (IAPH 2024).

Cet événement a réuni des acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement maritime mondiale, des décideurs politiques aux prestataires de services. Toutefois, la participation du PAD soulève des questions sur son classement mitigé face à de nouveaux investissements et projets novateurs présentés par des ports concurrents.

Au cours de cette conférence, des thématiques cruciales telles que la digitalisation, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la transition énergétique ont été au centre des débats. Le PAD a saisi l'occasion pour rencontrer Jens Meier, le directeur de l'autorité portuaire de Hambourg, afin de poser les jalons d'un partenariat. Bien que des axes de coopération aient été identifiés, le PAD doit néanmoins faire face à des défis importants pour convaincre les investisseurs de la viabilité de ses projets.

Les opportunités d'investissement présentées par le PAD, en particulier lors de la rencontre d'affaires avec le port de Hambourg, avaient



pour but de mettre en lumière les atouts stratégiques de la plateforme portuaire. Cependant, dans un domaine où d'autres ports répondent rapidement aux exigences du marché par des innovations audacieuses, le PAD affiche un classement qui pourrait freiner les initiatives. La relance de l'économie maritime au Cameroun, portée par des projets d'envergure, est déterminante pour améliorer cette position.

L'élément historique de la relation entre Douala et Hambourg, rappelé au cours des échanges, témoigne d'une volonté de collaboration qui doit se traduire par des résultats concrets. La signature d'un memorandum d'entente entre le PAD et le port de Hambourg pourrait ouvrir de nou-

velles voies de coopération. Néanmoins, le PAD doit veiller à transformer ces discussions en investissements tangibles pour améliorer son attractivité sur le plan international.

Enfin, la gestion des risques, un thème central de la conférence, souligne l'importance pour le PAD de développer des solutions durables qui renforceront sa résilience face aux défis contemporains. Alors que d'autres ports affichent des propositions innovantes, le PAD doit redoubler d'efforts pour aligner ses stratégies avec les évolutions du secteur maritime mondial. La réussite de cette transformation sera clé pour le futur du Port autonome de Douala sur la scène internationale.

Yveline M. Douala

BANQUES

UBA offre une chance aux investisseurs camerounais

Telle est la finalité d'une opération de recapitalisation lancée récemment par la United Bank for Africa Plc.

Selon des sources dignes de foi, la United Bank for Africa a récemment déposé une demande de recapitalisation auprès de la Security and Exchange Commission (SEC) au Nigeria, principale institution de régulation du marché des capitaux nigériens. L'approbation sera probablement donnée dans les prochains jours. À travers cette opération, la structure bancaire internationale souhaite augmenter son capital de 45% d'ici la fin de l'année en cours. Ceci lui permettra non seulement de renforcer ses investissements dans les pays où elle opère, mais également d'augmenter ses performances.

L'action, apprend-on, est relative aux performances qu'a affichées l'entreprise au cours du premier semestre 2024. Effectivement, le bénéfice avant impôts de la banque durant les six premiers mois de l'année est chiffré à 402 milliards de Nairas. Calculette en main, cela fait 141 182 150 961,00 F.CFA, indique le confrère de leconomie.info. D'après un rapport d'audit de cette entreprise, lesdits bénéfices sont le fait des commissions, des frais et des intérêts. Une situation bien différente de l'année 2023 où lesdites majorités des gains étaient issues des devises.

Opportunité

Pour la Banque, ce processus d'augmentation en cours du capital de base de UBA est un moyen idéal de permettre aux investisseurs camerounais désireux



de fructifier et de sécuriser leurs avoirs d'y parvenir. Ce d'autant plus que, l'institution bancaire jouit d'une stabilité reconnue à l'échelle internationale ainsi que des indicateurs de croissance « au vert ». Autant d'éléments qui, d'après l'un des responsables de la banque, devrait « motiver » les investisseurs camerounais à entrer dans le capital de UBA. Ils devraient d'ailleurs se hâter pour la simple et bonne raison qu'« une base de capital solide attire également les investissements étrangers, car les investisseurs mondiaux recherchent des opportunités de stabilité et de croissance » rappelle Olivier Alawuba, directeur général du groupe UBA.

L'opération de recapitalisation en cours était déjà envisagée depuis un moment. Tony Onyemaechi Elumelu, l'avait déjà évoqué en mai 2024. « Nous, le Conseil d'administration, avons approuvé et les actionnaires ont soutenu que nous effectuons un placement privé et ce placement privé donnera l'opportunité à nos clients et amis à travers l'Afrique d'investir dans United Bank for Africa », avait fait savoir le président du groupe UBA.

Ndoman Kounou Christine

COMPÉTITIVITÉ DES PME

Yaoundé accueille la première Conférence internationale sur les retards de paiement des entreprises africaines

Plus de 21 pays africains, accompagnés d'experts internationaux, se retrouvent à partir du 21 octobre pour discuter des retards de paiement qui freinent les entreprises et ralentissent la croissance économique sur le continent. L'objectif de cette rencontre est de proposer des solutions concrètes afin de renforcer la compétitivité du secteur privé africain et de rétablir la confiance entre les différents acteurs économiques.

Du 21 au 26 octobre 2024, la capitale politique Yaoundé, sera le point de rencontre de plus de 21 pays africains et d'experts internationaux à l'occasion de la première Conférence internationale sur les délais et retards de paiement. Organisée à l'Hôtel Mont Fébé, cette rencontre vise à aborder un enjeu majeur pour le développement économique du continent : la lutte contre les retards de paiement, un fléau qui freine la compétitivité des entreprises africaines, en particulier des PME.

Selon le cabinet Altares-Dun & Bradstreet, ces retards sont à l'origine de 25 % des faillites d'entreprises dans le monde, tandis que Plum & Sage estime que les PME subissent chaque année des pertes à hauteur de 3 000 milliards d'euros. Au Cameroun, un audit commandé par l'État a révélé une dette intérieure de 671,7 milliards de FCFA



sur la période 2000-2019, témoignant de l'ampleur du problème.

Sous le parrainage du Premier ministre camerounais, Chief Dr Joseph Dion Ngute, cette conférence ambitionne de poser les bases d'une mobilisation coordonnée pour résoudre ce problème structurel. Les participants, composés de représentants des gouvernements, d'institutions financières, de PME et de grandes entreprises, débattront de solutions concrètes pour accélérer les paiements et améliorer les conditions de financement des entreprises africaines.

Les travaux seront organisés autour de cinq grands axes, allant des mécanismes de financement au rôle de la gouvernance et de la responsabilité sociétale des entre-

prises, en passant par les partenariats public-privé et les marchés publics. Le secteur judiciaire sera également abordé pour discuter des voies de recours en cas de retard de paiement, un problème souvent difficile à résoudre pour les PME.

Cette conférence, initiée par Pierre Lafont Massodi Ma Kamè, fondateur du Cabinet CIDRP, aspire à devenir un rendez-vous annuel incontournable. L'objectif est de promouvoir des actions concrètes et durables, telles que des séminaires et des formations spécialisées, pour lutter contre ce phénomène qui mine la croissance des économies africaines.

En réunissant les acteurs économiques et institutionnels, la conférence de Yaoundé marque une étape

clé dans la création d'un environnement des affaires plus harmonieux, nécessaire pour renforcer la

confiance et booster la compétitivité du secteur privé en Afrique.

CB

Au Cameroun, les petites et moyennes entreprises (PME) connaissent une trajectoire souvent marquée par un démarrage prometteur, suivi d'une fermeture prématurée. Selon des études récentes, près de 80 % des PME cessent leurs activités dans les trois premières années après leur création. Ce taux alarmant soulève de nombreuses interrogations sur les causes profondes de ces échecs en série.

Parmi les facteurs les plus souvent évoqués, le manque de financement adéquat figure en tête de liste. Bien que des initiatives gouvernementales aient été mises en place pour faciliter l'accès aux crédits, de nombreux entrepreneurs se plaignent des conditions difficiles pour obtenir des fonds. En outre, la pression fiscale, jugée excessive, pèse lourdement sur ces jeunes entreprises qui peinent à dégager des marges suffisantes pour se maintenir à flot.

À cela s'ajoute un environnement économique imprévisible, marqué par l'inflation et des coûts élevés pour des services de base comme l'énergie. Les infrastructures inadéquates et un cadre juridique parfois flou découragent également les investisseurs potentiels et compliquent la gestion quotidienne des PME.

Le déficit de formation en gestion d'entreprise est un autre problème crucial. De nombreux entrepreneurs se lancent dans l'aventure sans une compréhension approfondie des rouages du marché ou des techniques modernes de management, ce qui entraîne des erreurs stratégiques coûteuses.

Enfin, la concurrence, souvent inégale, avec des entreprises plus établies ou bénéficiant de soutiens financiers et logistiques solides, réduit considérablement les chances de survie des PME locales. Pour certains experts, seule une réforme en profondeur du cadre économique et institutionnel pourrait inverser cette tendance inquiétante.

Ainsi, la vitalité des PME, pourtant reconnues comme moteur de l'économie camerounaise, reste sérieusement menacée, malgré les efforts de modernisation et les multiples discours sur la promotion de l'entrepreneuriat.

CB

RAPPORTS DE LA BANQUE MONDIALE

« Business Ready » remplace « Doing Business »

Le 3 octobre 2024 marque un tournant dans l'évaluation du climat des affaires à l'échelle mondiale avec le lancement de « Business Ready », le nouvel instrument de communication de la Banque mondiale.

Ce rapport, qui remplace Doing Business, offre une approche renouvelée pour analyser le paysage entrepreneurial dans les pays en développement.

Trois ans après la suspension du rapport Doing Business, la Banque mondiale présente Business Ready, qui se concentre actuellement sur 50 pays en voie de développement. Bien que ce premier aperçu ne couvre qu'un échantillon réduit, l'institution prévoit d'élargir le champ d'application pour inclure l'ensemble des pays concernés d'ici 2026. Cette démarche progressive souligne l'engagement de la Banque à offrir une évaluation plus complète et plus nuancée des conditions qui régissent l'activité économique mondiale.

Contrairement à son prédécesseur,



qui se concentrait principalement sur les contraintes réglementaires, Business Ready vise à « mesurer la qualité des réglementations » et à « examiner les services publics » essentiels à leur application. Ce changement de focus permet d'identifier non seulement les barrières à l'entrée sur le marché, mais aussi les faiblesses dans les services qui accompagnent ces réglementations.

Transparence et intégrité des données au cœur du projet

Un des éléments clés de Business Ready est « la transparence ». La Banque mondiale s'engage à rendre accessibles au public toutes les données, les méthodes de calcul et les notations utilisées dans le rapport. L'idée est de permettre aux parties prenantes, qu'il s'agisse d'entrepreneurs, de travailleurs ou de gou-

vernements, de s'appuyer sur des informations fiables pour orienter leurs décisions.

Dans la quasi-totalité des 50 économies évaluées, il a été constaté que « la qualité du cadre réglementaire est supérieure à celle des services publics fournis ». Cette disparité souligne les défis auxquels les entreprises sont confrontées pour naviguer dans les réglementations, entravant ainsi leur capacité à tirer pleinement parti d'un environnement favorable aux affaires.

Des données riches pour encourager les réformes

Pour cette première édition, Business Ready présente un vaste ensemble de « 1 200 indicateurs » pour chaque pays évalué, fournissant ainsi une base solide pour identifier les domaines à améliorer. Avec ces informations, le rapport aspire à encourager des réformes qui renforceront le climat des affaires et stimuleront la croissance économique.

En conclusion, Business Ready

se pose comme un outil incontournable pour les décideurs, les investisseurs et les entrepreneurs cherchant à comprendre et à améliorer le climat des affaires dans les pays en voie de développement. Ce nouvel instrument de la Banque mondiale est une étape significative vers un avenir économique plus transparent et plus prospère.

DE



BANQUE AFRICAINE DE L'ENERGIE (BAE)

Pallier le déficit de financement des projets énergétiques

Confrontée à un besoin urgent de financement dans le secteur énergétique, la Banque Africaine de l'Energie (BAE) se positionne comme un acteur clé pour soutenir les projets pétroliers et gaziers sur le continent, ayant déjà mobilisé 45% des 5 milliards USD nécessaires à son opérationnalisation.

Objectifs ambitieux en matière d'énergie

La BAE a pour mission de « combler le déficit de financement » dans les secteurs pétrolier et gazier, tout en cherchant à atténuer la pauvreté énergétique rampante dans plusieurs pays d'Afrique. Dans un contexte où de nombreux bailleurs de fonds internationaux se sont engagés à mettre dès fin 2022 au financement de projets d'énergies fossiles sans techniques de capture de carbone, la BAE émerge comme un pilier essentiel supportant la transition énergétique et le développement durable en Afrique.



Un soutien fort des pays producteurs

Comme l'a déclaré Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), la Banque a réussi à susciter l'intérêt et l'engagement financier des États comme l'« Angola, le Nigeria et le Ghana ». Ces pays

ont déjà confirmé leur soutien financier avant même la formation juridique de la Banque. Le fait que la BAE ait levé des fonds en seulement deux ans depuis sa conceptualisation est à saluer, et témoigne de la volonté meurtrie des pays producteurs d'hydrocarbures d'investir dans leurs ressources naturelles.

Les ministres africains du pétrole

se réuniront le 1er novembre prochain pour fixer la date officielle de lancement de la BAE, dont le siège sera établi au Nigeria. Cela marquera une étape décisive pour l'Afrique, alors que le continent fait face à des défis énergétiques croissants et à un retrait significatif des financements étrangers.

Un contexte financier incertain

Le retrait des bailleurs traditionnels de soutien aux projets d'énergies fossiles en Afrique - suite aux engagements pris durant la COP 26 à Glasgow par une vingtaine de pays développés pour cesser ce type de financement sans techniques de captage de carbone - a exacerbé la nécessité d'une institution comme la BAE. Cela est particulièrement crucial, car de nombreuses compagnies pétrolières nationales africaines manquent des ressources financières nécessaires pour pallier ce déficit croissant.

Une stratégie d'investissement durable

Alors que la BAE s'apprête à financer des projets énergétiques, il est vital qu'elle adopte une approche équilibrée qui favorise également les initiatives de transition énergétique. En intégrant des fonds dans des technologies durables tout en soutenant le secteur pétrolier et gazier, la Banque peut jouer un rôle central dans la transformation de l'économie énergétique africaine.

Dans une période de transition face aux changements climatiques et à la pression sur les systèmes énergétiques traditionnels, la Banque Africaine de l'Energie représente une « lueur d'espoir » pour le développement durable en Afrique. En soutenant les projets pétroliers et gaziers tout en gardant un œil sur les innovations durables, la BAE pourrait bien devenir un acteur essentiel pour construire un avenir énergétique viable sur le continent.

Yveline M. Douala

RENFORCEMENT DES PME CAMEROUNAISES

La BADEA déploie 11,3 milliards de FCFA

Le 9 octobre 2024, à Douala, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) a lancé une mission d'information et de sensibilisation destinée à mobiliser les bénéficiaires du projet « Opération de Soutien au Secteur Privé camerounais » (OSSP-CMR).

Cette initiative s'accompagne d'un financement de 11,3 milliards de FCFA. Elle est le résultat d'un accord avec le gouvernement camerounais et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Avec un coût total de 12,8 milliards de FCFA, le projet s'étendra sur une période de trois ans (2023-2025) et se concentrera principalement sur six régions du Cameroun : l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest, et le Sud-Ouest, qui ont été touchées par des crises sécuritaires, ainsi que les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest, fragilisées par les impacts du Covid-19 et d'autres chocs externes.

Charles Assamba Ongodo, Directeur Général de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) au Ministère de la Planification et de l'Aména-



gement du Territoire (Minepat), a souligné que le projet OSSP-CMR représente une réponse stratégique pour renforcer la résilience des entreprises, améliorer leur compétitivité et accroître leur productivité. Avec un budget prévisionnel d'environ 21 millions de dollars américains, il sera cofinancé par le gouvernement camerounais, qui est le maître d'ouvrage, la BADEA, et le PNUD, pour un apport total qui dépasserait les 19 millions de dollars.

Cette enveloppe est destinée à renforcer la résilience du secteur privé, incluant les très petites et petites entreprises ainsi que les start-ups du numérique. En priorisant des secteurs stratégiques tels que le

numérique, l'agriculture, le bois, l'agroalimentaire, la pêche et l'élevage, le projet espère favoriser la relance significative de la croissance économique post-Covid-19.

En offrant un accès facilité à des produits et services financiers adaptés, l'OSSP-CMR vise également à améliorer le climat des affaires pour les PME camerounaises, leur permettant ainsi de se positionner de manière plus compétitive face aux défis économiques contemporains. Cette initiative représente un pas important vers la dynamisation de l'économie camerounaise, en assurant que les entreprises locales soient mieux préparées à faire face aux futures incertitudes.

FEE

FORMATION CONTINUE, UN LEVIER POUR L'EXCELLENCE DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Les experts techniques stagiaires se forment aux meilleures pratiques du secteur des assurances

Le 9 octobre 2024, la Chambre Professionnelle des Experts Techniques du Cameroun (CPET) a organisé la quatrième édition de son séminaire de formation à Douala, visant à renforcer les compétences des experts techniques stagiaires dans le secteur des assurances.

Cet événement a été un moment clé pour les nouveaux diplômés, récemment assermentés le 24 avril 2024, leur offrant l'opportunité d'apprendre auprès de professionnels expérimentés. Frédéric Djeuhon, président du Bureau exécutif de la CPET, a souligné l'importance de cette formation continue : « Avec l'arrivée d'une nouvelle vague d'experts stagiaires, notre responsabilité

est de les initier aux rudiments de la profession. Nous devons également garantir que tous les experts restent à jour face aux défis d'un environnement économique de plus en plus compétitif, tant sur le plan national qu'international. »

Les experts techniques jouent un rôle crucial dans le secteur des assurances, notamment dans la protection des biens, qu'ils soient meubles ou immeubles. Djeuhon a précisé : « Il n'y a pas d'économie sans biens. Nous sommes au cœur de la maintenance et de la protection. » Cette profession, souvent méconnue du grand public, est essentielle pour garantir une gestion optimale des sinistres. Charles Nana, sénateur aux États-Unis et stagiaire à la CPET, a mis en avant le rôle fondamental des experts techniques : « Un expert peut être un véritable allié pour la victime d'un sinistre, que ce soit en phase amiable ou judiciaire. Nous devons viser un secteur d'assurance équitable, semblable à ceux des États-Unis ou de l'Europe. » Nana a également souligné l'importance de l'indépendance de l'expert, même lorsqu'il travaille pour un assureur, affirmant que son rôle est de rester objectif et de se concentrer sur les faits. « Par exemple, si un assuré se voit refuser une couverture après un accident, un expert peut défendre ses droits et clarifier la situation. »

Le séminaire a attiré plus d'une centaine de participants, abordant des thématiques variées telles que : la gestion des sinistres en dommages ; les enjeux de la sécurité informatique pour les experts techniques ; l'application de stratégies militaires aux entreprises et organisations dans le cadre de l'expertise technique. En investissant dans la formation et la professionnalisation des experts techniques, le Cameroun pourrait non seulement améliorer la qualité des services d'assurance, mais aussi renforcer la confiance des consommateurs dans ce secteur vital de l'économie.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

La banque mondiale met à disposition 28.3 milliards FCFA

Le financement s'inscrit dans le cadre du Projet de gouvernance locale et de communautés résilientes (Prolog).

La décentralisation au Cameroun souffre d'un sérieux problème de transferts de compétences et de ressource. L'argent le nerf de la guerre est toujours au cœur des préoccupations. Le 09 octobre 2024, le ministre de la Décentralisation et du Développement Local a dévoilé un nouveau mécanisme de financement pour les collectivités territoriales décentralisées (CTD). La manne vient de la Banque mondiale et s'appelle « Subvention basée sur la performance ».

Cette subvention, d'un montant global de 28,3 milliards de FCFA, bénéficiera à 187 communes des six régions concernées par le Prolog : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Du pain béni pour Gorge Elanga Obam « La subvention basée sur la performance est un nouveau guichet de financement des CTD. Il est attendu que les populations victimes des caprices de la météo aient accès à des infrastructures plus résilientes au climat, et que les CTD, à travers la satisfaction des conditions d'accès à la subvention, améliorent de manière durable leur gouvernance et la fourniture des services ».

Rappelons que pour soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques d'aggravation de la violence, ainsi que sa politique de décentralisation, la Banque Mondiale a accordé au Gouvernement du Cameroun un financement sous forme de prêt à hauteur de 300 millions de dollars,



soit environ 189, milliards de F CFA pour la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Résilience Communautaire (PROLOG). Ce projet combine l'appui à la décentralisation focalisée sur des engagements de développement tout en renforçant les capacités de résilience des communautés, notamment des ménages vulnérables impactés par les conflits.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services. Pour atteindre cet objectif, le projet est articulé autour de quatre composantes : Composante 1 : Amélioration des infrastructures communautaires et des services de base ; Composante 2 : Amélioration du cadre de

gouvernance à plusieurs niveaux et de la capacité des entités décentralisées à fournir des services ; Composante 3 : gestion, suivi et évaluation du projet ; Composante 4 : le CERC : Cette composante établira un fonds d'urgence qui pourra être déclenché en cas de crise d'origine humaine, de crise de santé publique ou de catastrophe naturelle, par la déclaration officielle d'une urgence nationale, ou sur demande officielle d'un des membres du gouvernement du Cameroun.

Depuis sa création le ministère de la décentralisation et du développement local s'emploie à soutenir les communes du mieux qu'il peut. « Le ministère de la Décentralisation et du Développement local transfère aux CTD, sur une base égalitaire, des ressources d'investissement. Ainsi, chacune des

360 communes reçoit chaque année une enveloppe de 100 millions de FCFA, et chacune des 14 communautés urbaines, une enveloppe de 284 millions de FCFA. Chacun des conseils régionaux reçoit une enveloppe d'un milliard de FCFA. De manière générale, le ministère de la Décentralisation et du Développement local accorde aux CTD, sur ressources propres de l'État, une enveloppe globale d'environ 50 milliards de FCFA », a souligné Georges Elanga Obam. Les subventions de la banque mondiale arrivent donc à point nommées. Basées sur la performance enrichit donc le mécanisme de financement des CTD, elles viennent étoffer les budgets des mairies constamment sous perfusion financière.

Sur une période de trois ans, les communes bénéficieront de cette enveloppe additionnelle, mais devront répondre à des critères d'éligibilité. Les subventions seront attribuées en fonction des performances des CTD en matière de gouvernance locale et de fourniture de services aux populations. Pour garantir une distribution équitable des fonds, des mécanismes d'autoévaluation seront mis en place, avec un démarrage prévu dans les communes à partir du 15 octobre. Les résultats définitifs de cette évaluation seront publiés le 5 décembre 2024, apprend-on. Ces fonds devront être utilisés pour aider les communautés à faire face aux changements climatiques, les catastrophes naturelles, les flux de réfugiés, le soutien aux actions culturelles et sportives et d'autres crises inhérentes aux mairies.

Thierry EDJEGUE



Douala – Cameroun
Les
24 & 25 avril 2025

Événement annuel sous-régional dédié au marché des capitaux



Colloques
Salon des métiers
Soirée des Awards

Site web: www.lettre-bourse.com / Email: lalettresarl@lettre-bourse.com